Gilles Le Roux Maire délégué de CENDRIEUX

Après avoir rencontré Mr le Commissaire enquêteur le 11 juin dernier je viens donner mon avis favorable sur les PDA de notre église Saint Jean Baptiste et sur le chateau de la Pommerie.

Dans la zone UE la parcelle AB 289 devrait faire l'objet d'un emplacement réservé pour de futurs équipement communaux.